

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 07 février 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	07	09

Vote
Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 2

L'an 2025, le 07 février 2025 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 28 janvier 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28 janvier 2025.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Julien Ossola, Eddie Pfister, Vincent Gauthier.

Absent excusé : Jean-Damien Bourillon donne pouvoir à Marie-Noëlle Hubert, Bernadette Gaulot donne pouvoir à Julien Ossola.

A été nommée secrétaire : Stéphane Vernier

2 – Cahier des clauses générales de la chasse et des clauses particulières

Les conseillers municipaux ont pris connaissance du cahier des clauses générales de la chasse en forêt communale proposé par l'Association des communes forestières de Haute-Marne et la fédération des chasseurs de Haute-Marne, ainsi que des clauses particulières (version de Octobre 2021 – COFOR 52 JPM), qui devront être respectées par les futurs locataires.

Il est proposé au Conseil Municipal de retenir, à titre de référence, ce document pour la rédaction des baux de chasse en forêt communale.

Le vote s'exprime à bulletins secrets.

Le cahier des clauses générales de la chasse et les clauses particulières pour le renouvellement des droits de chasse dans les bois communaux de Verbiesles sont retenus à l'unanimité à titre de référence pour la rédaction des baux de chasse en forêt communale.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Verbiesles, le 07 février 2025
Le Maire,
Marie-Noëlle HUBERT

